

Occupation Permit — Investisseur

Créer ou reprendre une société à Maurice

Pour qui

Vous créez ou reprenez une société à Maurice et vous en êtes actionnaire.

Ce qu'il faut

- Un investissement initial minimum de USD 100 000.
- À partir de la 3e année : un chiffre d'affaires annuel d'au moins MUR 5 millions.
- À partir de la 5e année, pour le renouvellement : MUR 8 millions.

Ce qu'il donne

Le droit de vivre et de travailler à Maurice, pour vous et votre famille proche. Après trois ans, il ouvre la voie au permis de résidence permanente.

Ce qu'il faut savoir

C'est le permis le plus exigeant dans la durée. Les seuils de chiffre d'affaires ne sont pas décoratifs : ils conditionnent le renouvellement. Un projet doit être viable, pas seulement financé.

Là où j'interviens

Je ne monte pas votre dossier d'immigration. Je vous aide à déterminer si cette voie est la bonne, je vous oriente vers les conseils agréés, et je prends en charge tout le reste : logement, démarches du quotidien, écoles, ameublement, installation de la famille.

Chiffres à jour au 23 août 2026, source Economic Development Board (EDB), après le budget national 2026-2027. Les seuils évoluent : ce document est une aide à la décision, pas un avis juridique. Vanessa Prieur n'est ni avocate ni agent d'immigration ; toute demande doit être vérifiée auprès de l'EDB ou d'un conseil agréé au moment du dépôt.

New Life Mauritius — Vanessa Prieur — +230 5977 6262